

J'ai entendu bien des gens demander quelles pourraient être les solutions de rechange. Je répondrai à cela qu'il faut nous pencher sur les compétences dont nous disposons ici. Quiconque entend quelque chose au développement économique sait pertinemment qu'un pays doit miser sur ses points forts et investir dans son économie pour arriver progressivement à contrôler ses entreprises. Il n'est pas nécessaire qu'il fasse cadeau de son énergie ou qu'il traite chaque société américaine comme un intérêt national.

Nous avons suffisamment confiance en nous pour savoir qu'en bâtissant des entreprises canadiennes et une économie canadienne nous serons en mesure d'affronter la concurrence partout dans le monde. Cela veut dire que nous devons réduire l'importance de la propriété étrangère et faire de la planification économique, ce que nous n'avons jamais fait dans ce pays. Nous devons commencer à reconnaître qu'il y a une foule de domaines où nous excellons. Nous n'avons pas à nous mettre à genoux devant qui que ce soit.

Le moment est venu de faire le point à ce sujet. Si le gouvernement pensait sincèrement que cet accord était valable, il n'aurait pas peur de le montrer à la population canadienne pour qu'elle l'analyse article par article. Le gouvernement refuse de le soumettre à l'électorat canadien. Il devrait au moins donner l'occasion à la population de le scruter plus attentivement et il se rendrait bien compte alors qu'il s'agit d'un bien piètre accord.

**M. Walter Van De Walle (Pembina):** Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi que de parler du projet de loi le plus important présenté à la Chambre. Le projet de loi de mise en oeuvre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est le fruit de plusieurs mois de négociations, de consultations et de débat, ce qui est tout à fait normal étant donné l'importance et la portée sans précédent de cet accord. Pour la plupart des Canadiens, l'accord de libre-échange n'est pas synonyme de mesure législative, mais bien de croissance économique, de possibilités et de prospérité. Il est crucial pour l'avenir de notre pays.

Nous savons tous que la mise en oeuvre graduelle de l'accord ne sera pas terminée avant 1999. Nous ne verrons donc pas tous les avantages qui découleront de cet accord avant le siècle prochain. Le gouvernement actuel laissera la prospérité garantie en héritage aux générations futures.

• (1810)

Comme l'accord a été conclu en principe en octobre, mes collègues et moi-même avons répandu la bonne nouvelle à nos électeurs. Dans les assemblées municipales, dans la rue, dans les foyers, dans les gymnases d'écoles secondaires et dans les salles d'un bout à l'autre du pays, nous avons expliqué aux Canadiens que notre pays dépend des échanges commerciaux, que 25 p. 100 de notre PNB dépend des échanges commerciaux, que plus de trois millions d'emplois dépendent des échanges commerciaux, et que 76 p. 100 de nos échanges commerciaux se font avec les États-Unis.

#### *Accord de libre-échange Canada—États-Unis*

L'opposition a dit que le gouvernement n'avait pas le mandat de conclure un accord de libre-échange. Je crois qu'il incombe au gouvernement d'examiner et d'exploiter toutes les possibilités de développement économique pour toutes les régions du Canada. Oui, le gouvernement a le mandat de créer des emplois, et c'est ce que fera l'accord de libre-échange.

Le gouvernement a le mandat de maintenir et de hausser le niveau de vie des Canadiens. Il a le mandat d'élargir nos marchés et de nous en garantir l'accès. L'accord de libre-échange créera des emplois et fera baisser les prix à la consommation. Les consommateurs dépenseront donc plus, ce qui contribuera à l'expansion de notre économie.

En réalité, l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est essentiel à notre bien-être. Il assure la collaboration entre les deux plus grands partenaires commerciaux au monde.

L'accord de libre-échange prévoit la réduction, puis la suppression des barrières tarifaires et donne au Canada la possibilité d'exporter des produits plutôt que des matières premières. Il encouragera l'investissement qui, à son tour, favorisera le développement et facilitera la création d'emplois.

Le Conseil économique du Canada situe à près de 350 000 le nombre des emplois qui seront créés. En outre, les Canadiens bénéficieront de prix à la consommation moins élevés pour une plus grande gamme de produits, et le revenu réel du Canadien ordinaire sera plus élevé.

Les habitants de l'Alberta, ma province d'origine, sont réputés pour leur bon sens. Or ce bon sens leur dit qu'un accord de libre-échange qui supprime les barrières tarifaires et qui favorise l'investissement et la création d'emplois est une bonne affaire. C'est une bonne affaire pour les Albertains et pour les Canadiens.

L'Alberta voudrait pratiquer le commerce avec certaines garanties et avoir affaire à un marché sûr. La province a depuis toujours reconnu les avantages du commerce. Les États-Unis constituent le plus gros client de l'Alberta qui y vend 75 p. 100 du total de ses exportations, ce qui lui a notamment rapporté 10 milliards de dollars en 1986. Les Albertains sont parfaitement conscients des difficultés que pose le commerce sur un marché bardé de mesures protectionnistes de plus en plus nombreuses. Sans accord de libre-échange, les États-Unis continueront d'ériger un mur de protectionnisme qui sépare le Canada de son meilleur client. L'accord de libre-échange sert à remplacer ce mur par un pont qui donne accès à un marché sûr. L'Alberta a besoin de cet accord pour s'assurer de l'accès à long terme aux marchés américains. L'accord en question fournira à l'Alberta cette garantie.

La sécurité de l'accès au marché américain entraînera un essor considérable de l'économie de l'Alberta et de celle du Canada. Les Albertains sont tout à fait conscients des avantages énormes que cela représente pour les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des forêts, de la pétrochimie, des services et de l'investissement. Nous sommes en mesure de soutenir la concurrence des pays les plus forts dans ces domaines.